



## DEMANDE DE SELECTION

# EQUIPE DE FRANCE DE TIR A L'ARC A CHEVAL 2023



Une sélection est l'acte par lequel la FFE désigne des cavaliers avec leurs poneys ou chevaux, pour participer à une compétition internationale. Les sélections sont l'exclusive prérogative de la FFE.

Les cavaliers des Equipes de France sont tenus de respecter la « Charte du sport de haut niveau », ils ont un devoir de représentation et d'exemplarité vis-à-vis de l'ensemble des acteurs de l'équitation en France. Chaque cavalier a des responsabilités concernant son comportement et ses prises de paroles en public. Par ailleurs, l'article 8.4 des dispositions générales du règlement des compétitions rappelle l'ensemble des obligations d'un cavalier sélectionné en Equipe de France.

### INFORMATIONS CAVALIER / EQUIDE

Nom	
Prénom	
N° de licence	
Date de naissance / catégorie	
Adresse mail	
Club	
Coach	
Nom de l'équidé	
N° Sire	
Age	
Propriétaire (+ n° de téléphone si différent du cavalier)	
L'équidé est il monté par d'autres cavaliers et si oui dans quelles conditions ?	

### INFORMATIONS REPRESENTANT LEGAL CAVALIER

Nom	
Prénom	
N° de téléphone	
Adresse mail	

### OBJECTIF DE CHAMPIONNAT(S)

- Championnat du Monde
- 1st Coupe des nations
- 2nd Coupe des nations
- 3rd Coupe des nations

<b>INTERNATIONAUX</b>	
France <i>Easter International Compétition</i>	08 au 10 avril 2023
Hongrie (Pomaz) <i>World Cup (Jeunes) étape 1</i>	29 juin au 02 juillet 2023
France (Gauchoux) <i>World Cup (Jeunes) étape 2</i> <i>CTAI 4*</i>	19 au 26 août
<b>COUPE D'EUROPE DES NATIONS</b>	
Espagne (Barcelona) <i>Barcelona Winter Games étape 1</i>	08 au 13 février 2023
Italie <i>Coupe des Nation étape 2</i>	06 au 12 juin 2023
Pologne <i>Coupe des Nation étape 3</i>	22 au 26 juin 2023
France (Open de Gauchoux) <i>Coupe des Nation Finale</i>	19 au 26 août 2023
<b>CHAMPIONNAT DU MONDE</b>	
<b>Mongolie (Ulaanbaatar)</b>	<b><i>4 au 11 septembre 2023</i></b>

## **EXPERIENCE ET PERFORMANCES DU CAVALIER / DE L'EQUIDE / DU COUPLE**

- **Motivation**

- **Moyens mis en œuvre**

***Ce dossier doit être renvoyé au plus tard le 31 mars 2023 à***

[alisse.guiard@ffe.com](mailto:alisse.guiard@ffe.com)